



Association Grand-Lieu / Nokoué

**Procès-verbal du conseil d'administration
de l'association Grand-Lieu/Nokoué
du mercredi 9 novembre 2011**

Procès-verbal du conseil d'administration de l'association Grand-Lieu–Nokoué du vendredi 9 novembre 2011

Sont présents : M. Arnaud de la COTTE, président; M. André LINARD ,vice président; M. Frédéric Leurent, trésorier ; M. Luc RETAILLEAU, trésorier-adjoint; Mme Laurence FRIOU-GLAIN, secrétaire et M. Pierre-Marie BINET, secrétaire-adjoint, M. André Todje, président de l'association Gsade ONG et ex-maire de Sô-Ava et conseiller municipal. M. Vianney ORJEBIN est excusé.

15 h 30 , le président ouvre la réunion.

1. Adoption du PV du dernier CA (9 septembre 2011).

2. Prise de parole d'André Todje.

En 2013 les relation entre Nokoué et Grand-Lieu auront 20 ans.

Rappel de l'historique des relations entre les deux lacs.

Désir de poursuivre les relations entre Gsade ONG et GL/N. « La coopération c'est la connaissance des uns et des autres, la confiance »

Remerciement pour ce qui a été fait au moment de la crue de l'an passé (septembre 2010). A la suite de cette crue 5% des habitants de Nokoué ne sont pas revenus chez eux.

Fraude au moment des élections présidentielles. 53% pour le président au premier tour, c'est inédit.

L'association Gsade ONG travaille avec la mairie de Sô-Ava dans le cadre du projet de développement municipal, selon l'organisation suivante : la population fait une demande. Si cette demande entre dans ses compétences et si elle en a les moyens, Gsade ONG monte le projet, le soumet à la mairie et s'occupe de sa gestion.

Il y a 5 collèges dans la commune de Sô-Ava pour 2000 élèves environ. Un lycée s'est ouvert au CEG de Sô-Ava, les 1ers élèves arrivent en terminale.

Il y a 60 écoles primaires pour 15 000 élèves.

20% des élèves abandonnent l'école après le primaire car il faut se déplacer trop loin.

La création des 5 collèges est positive mais le transport scolaire reste problématique.

Gsade ONG a le projet de construire des pirogues dans le but d'assurer ce transport.

Beaucoup d'enseignants sont rémunérés par les parents d'élèves, peu le sont par l'état (ex à Vekky, seul de directeur est contractuel). Les parents payent assez cher aussi les photocopies (110-115 euros/élève).

Contribution des parents dans le public : 35-40 euros, dans le privé : 120 euros.

En conclusion l'accès à l'école n'est pas facile.

3 . Réponse de l'association GL/N à M.André Todje

Il y a de gros besoins à Sô-Ava et l'association GL/N a des petits moyens.

Le projet informatique pour les écoles a l'intérêt de pouvoir toucher beaucoup de monde.
A GL/N de trouver des fonds.

A Sô-Ava d'essayer de regrouper des associations autour de ce projet et d'émettre des souhaits.

Comment matérialiser cet échange pour qu'il soit effectif ici et là-bas ?

4 . Réponse à l'association Aurore

Avant d'éventuellement financer des travaux de restauration du local d'Aurore, l'association GL/N demande

- Un rapport d'activités et un projet global.
- Un état des lieux de l'ancienne bibliothèque. Serait-il possible qu'elle serve de cyber-centre ?

Projet de reprendre contact avec « Culture et développement » de Grenoble.

5 .Projet informatique

Mardi 15 novembre rencontre entre le principal du collège « Petite Lande », quelques enseignants, le LP Goussier et l'association GL/N.

Echéancier pour ce projet :

2011/2012 : Lister les besoins.

2012/2013 : Commencer à installer le système

2013/2014 : Nécessité d'amplifier le système

Budget prévisionnel : voir pièce jointe

Nécessité d'impliquer les écoles primaires de Grand-Lieu pour défendre notre projet auprès des différentes communes.

Différentes conventions seront à monter :

Budget prévisionnel : cf annexe n°1.

Phases du projet : cf annexe n°2 .

Conventions : cf annexe n°3

6 . Association « Des jeunes de St Vincent de Paul » à Sô-Ava

Leur AG se tiendra le 19 décembre 2011.

Nécessité pour l'association GL/N de « recruter des jeunes adhérents. Cotisation établie à 5 euros pour les moins de 25 ans.

Le président clôt la séance à 18h00.

Trois volets:

1 – Equipement à minima du collège de So Ava :

Charges directes : 2500 euros

Total avec valorisation : 3000 euros.

Deux PC pour commencer les échanges avec le collège Petite Lande de Rezé.

Financement Saint-Lumine sur budget 2011.

Une demande de subvention a été adressée à la commune avant le 26 novembre 2011.

2 – Equipement de Gsade ong:

Charges directes : 2500 euros

Total avec valorisation : 3000 euros.

Matériel qui servira également au collège de So Ava et au cyber.

Financement Saint-Lumine sur budget 2012.

3 – Equipement du cyber centre de So Tchanhoué :

Charges directes : 4065 euros

Total avec valorisation : 4565 euros.

Financements à rechercher sur budget 2012.

Voir autres communes, Région, Département, fondations...

Total :

Charges directes : 9065 euros

Total avec valorisation : 10565 euros

Annexe n°2

Les phases du projet informati que

L'ECOLE INFORMATIQUE « ECHANGER AU QUOTIDEN »

Avant fin janvier 2012 :

André Tadjé fait suivre des contacts d'enseignants du collège de So-Ava pour débiter des échanges avc des enseignants du collège Petite Lande.

Février 2012 :

Convention de partenariat entre le collège Petite Lande, Association Grand-Lieu/Nokoué, GSADE ONG, collège de So-Ava.

Entre Février et Juin 2012 :

Échanges entre élèves béninois et français.

Équipement du collège de So-Ava avec deux postes informatiques permettant de réaliser les premiers échanges.

Avant fin juin 2012 :

Réalisation d'un cahier des charges pour la réalisation d'une « unité de communication » autonome (en énergie et connectable sur le net) et mobile. Ce travail de recherche sera réalisé par le lycée technique Goussier de Rezé.

Septembre 2012 à juin 2013 :

Poursuite et développement des échanges et phase de recherches et développement technique. Poursuite de l'équipement du collège de So-Ava.

Septembre 2013 à juin 2014 :

Mise en place de l'équipement informatique mobile en direction des trois autres collèges de So-Ava.

EQUIPEMENT INFORMATIQUE DE GSADE ONG

Septembre 2012 : Mise en place de l'équipement informatique.

LE CYBERCENTRE DE SO TCHANHOUE

Septembre 2012 :

Convention de partenariat entre Association Grand-Lieu/Nokoué, GSADE ONG, Aurore

2012 : Mise en place et évaluation...

2013 : Développement de l'équipement.

Annexe n°3

Un système de conventions

1 - L'ECOLE INFORMATIQUE « ECHANGER AU QUOTIDEN »

Février 2012 :

Convention de partenariat entre le collège Petite Lande, association Grand-Lieu/Nokoué, GSADE ONG, collège de So-Ava.

Septembre 2012 :

Convention de partenariat entre le collège Petite Lande, Lycée Goussier, association Grand-Lieu/Nokoué, GSADE ONG, collège de So-Ava.

2 - EQUIPEMENT INFORMATIQUE DE GSADE ONG

Février 2012 :

Convention de partenariat entre L'association Grand-Lieu/Nokoué, GSADE ONG.

3 - LE CYBERCENTRE DE SO TCHANHOUÉ

Septembre 2012 :

Convention de partenariat entre Association Grand-Lieu/Nokoué, GSADE ONG, Aurore

Des conventions seront également établies avec les partenaires financiers.